



Financé par
l'Union européenne

APPEL A CANDITATURE
Réussite éducative
Prestations de service orthophonistes
2023

Préambule

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, la Commune de Trois-Bassins a répondu à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE+) sur la thématique de la réussite scolaire.

L'opération présentée permet de répondre à des objectifs généraux de réussite éducative mais également à des objectifs opérationnels prioritaires :

Objectifs généraux :

- Eviter le décrochage scolaire
- Accompagner l'enfant vers la réussite éducative avec l'accord et l'implication de la famille
 - Situer l'enfant au cœur du dispositif,
 - Réunir les partenaires sociaux, sanitaires, éducatifs autour d'objectifs et de propositions communs,
- Réinterroger le droit commun (faire remonter les difficultés et les dysfonctionnements dans le but d'impacter les politiques locales, fonction de veille).

Objectifs opérationnels prioritaires :

- Priorité n°1 : Accompagner "vers", soutenir l'enfant
 - Prendre en compte la parole de l'enfant.
 - Restaurer les liens avec les institutions (dont l'école, les travailleurs sociaux...).
 - Favoriser l'accès aux droits fondamentaux de l'enfant (à la protection, aux soins, à l'éducation, au logement...).
- Priorité n°2 : Agir sur l'accès aux soins de l'enfant
 - Intensifier les actions de prévention (favoriser l'évolution des comportements de santé préventifs).
- Priorité n°3 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son autonomisation
 - Favoriser la socialisation de l'enfant et ses capacités à vivre en société.
 - Ouverture au monde : favoriser l'accès aux activités culturelles

Parmi les actions proposées, il y a l'accompagnement des enfants présentant des facteurs de vulnérabilité ou des difficultés communicationnelles dans le développement de leurs compétences, leur apprentissage scolaire ou leur socialisation.

Éléments de cadrage

Cette action vise à apporter un soutien scolaire aux enfants présentant des fragilités scolaires importantes.

Public

Cette action s'adresse à des enfants présentant des facteurs de vulnérabilité ou des difficultés communicationnelles dans le développement de leurs compétences, leur apprentissage scolaire ou leur socialisation.

Finalités de l'action

Cette action vise à favoriser la maîtrise du langage et de l'acquisition de lire, écrire et parler. Elle vise également à lutter contre le décrochage scolaire et l'illettrisme. Le protocole doit être individuel.

Le rythme des rencontres avec l'enfant est déterminé selon ses besoins et en lien avec l'éducateur spécialisé, coordonnateur de l'opération « réussite scolaire ».

Temporalité de l'action

Cette action se déroulera de septembre à juin, sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

L'intervenant doit s'adapter aux contraintes familiales pour permettre la planification des séances et leur réalisation dans la durée.

Le prestataire sera un membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire et s'engage à être présents aux réunions dont la fréquence sera établie en réunion de démarrage de l'équipe pluridisciplinaire. L'intervenant devra participer lors des réunions d'équipe au diagnostic de la problématique de l'enfant pour définir des objectifs précis quant à son intervention.

Suivi de l'action

Au cours de la réalisation de la prestation, il appartient au prestataire de tracer l'effectivité de la prestation par la remise de feuilles de présence, les avancées de l'enfant à chaque séance ou autre support justifiant le temps passé.

Chaque support devra être apposé des logos suivants :



**Financé par
l'Union européenne**

L'évolution de l'enfant devra être relatée de façon hebdomadaire au coordonnateur du parcours de réussite éducative.

Le prestataire devra fournir un bilan quantitatif, qualitatif et financier arrêté au 31 décembre 2023 avant le 15 janvier 2024 avec logos.

Missions

-Accompagner l'enfant vulnérable ou en difficulté langagière dans le développement de ses compétences :

-Evaluer et détecter les déficiences

- Mettre en œuvre d'un programme de rééducation

-Créer des conditions favorables à l'apprentissage scolaire

-Intervenir dans le cadre d'un modèle de réponse à l'intervention

-Contribuer à la démarche du plan d'intervention scolaire de l'élève avec l'équipe-école

-Effectuer des évaluations permettant de documenter les besoins de l'élève afin de soutenir son cheminement scolaire

-Contribuer à l'adaptation de l'enseignement et du matériel

-Réaliser, au besoin, des interventions individuelles ou de groupe afin de favoriser la réussite éducative des élèves

-Mettre en place des outils de suivi régulier

- Evaluer, analyser et transmettre les bilans

- Collaborer avec l'équipe pédagogique, pour adapter la pédagogie en fonction des besoins des élèves.

-Travailler en interdisciplinarité

Lieu d'exercice

Le prestataire devra se situer dans le secteur Ouest ou être en capacité de se rendre dans les établissements pour les consultations.

Coût de la prestation

Vos propositions doivent inclure un descriptif de ce vous proposez (quotité d'enfants à accompagner sur une semaine, durée des séances, fréquence, outil de suivi mentionnant les logos suivants de la commune de Trois-Bassins et le logo de l'Union Européenne) en fonction de vos disponibilités.

La grille tarifaire des Départements et Régions d'Outre -Mer des orthophonistes conventionnés s'appliquera.

Pièces justificatives

Vos propositions doivent inclure :

- ✓ Attestation INSEE ou Kbis à jour
- ✓ Attestation d'assurance à jour
- ✓ Extrait de casier judiciaire N°3
- ✓ Vos diplômes

Date limite de dépôt

Vos propositions doivent être transmises **avant le vendredi 07 juillet 12h00** par :

Courrier postale avec accusé de réception ou déposé contre récépissé à :

**Monsieur le Maire
Commune de Trois-Bassins
02 rue du Général de Gaulle 97426 Les Trois-Bassins
A l'attention de Monsieur PAINIAYE Jean Wilfrid**

Ou

Mail :

ctg@ville-troisbassins.re

Personne à contacter

PAINIAYE Jean Wilfrid
Chargé de coopération CTG
0692 62 72 40
ctg@ville-troisbassins.re